

réforme agraire et les efforts de privatisation. «Ces nouvelles initiatives fournissent une aide pratique et immédiate dans des domaines d'importance primordiale pour les efforts de réforme de l'Ukraine. Elles s'appuient sur les relations spéciales que nous entretenons depuis longtemps avec les Ukrainiens et prouvent la détermination du Canada d'aider ce pays en cette période de transition», a déclaré M. Ouellet.

M. OUELLET ANNONCE UNE AIDE À LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UKRAINE *Le 24 octobre 1994, n° 214*

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé une aide directe de 13,5 millions de dollars (environ 10 millions de dollars américains) à la balance des paiements de l'Ukraine pour appuyer la mise en oeuvre de son nouveau programme de réforme économique. «Le nouveau plan de réforme économique de l'Ukraine montre un engagement audacieux et soutenu envers le développement d'une économie de marché. Je félicite le président de l'Ukraine, M. Koutchma, d'avoir fait progresser si résolument la réforme. Notre aide directe à la balance des paiements sera utilisée pour appuyer l'Ukraine pendant cette difficile période de transition», a déclaré M. Ouellet.

M. OUELLET CONDAMNE LES ASSASSINATS TERRORISTES À SRI LANKA *Le 24 octobre 1994, n° 215*

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a exprimé son horreur devant l'attentat suicide qui a coûté la vie à M. Gamini Dissanayake, candidat aux élections présidentielles sri lankaises et chef de l'opposition. L'attentat à la bombe, qui s'est produit à Colombo, lors d'un important rassemblement électoral du Parti national uni, a également tué plus de 50 personnes et en a blessé de nombreuses autres. «Le Canada condamne vigoureusement cet acte prémédité, lâche et brutal. La démocratie et la paix ne peuvent être soumises au chantage de voyous et de terroristes. Je désire offrir les plus sincères condoléances du Canada à M^{me} Dissanayake ainsi qu'aux familles, amis et collègues des autres victimes», a déclaré M. Ouellet.

M. MACLAREN ANNONCE L'OCTROI D'UNE LIGNE DE CRÉDIT DE 20 MILLIONS DE DOLLARS À L'UKRAINE *Le 24 octobre 1994, n° 216*

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé l'octroi d'une ligne de crédit non concessionnelle de 20 millions de dollars à l'Ukraine. Cette annonce a été faite au cours de la visite de cinq jours qu'effectue au Canada le président ukrainien, M. Leonid Koutchma. M. Koutchma assistera également à la Conférence sur le partenariat pour la transformation économique de l'Ukraine, organisée par le G-7 à Winnipeg, le 27 octobre. «Nos deux pays en profiteront», a déclaré M. MacLaren. Cette ligne de crédit permettra à l'Ukraine de s'intégrer à l'économie mondiale tout en aidant les entreprises canadiennes à tirer parti des débouchés qu'offre ce marché en pleine expansion.»

M. MACLAREN PRÉSENTE UN PROJET DE LOI SUR L'ADHÉSION DU CANADA À LA NOUVELLE ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE *Le 25 octobre 1994, n° 217*

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a présenté aujourd'hui au Parlement un projet de loi concernant la mise en oeuvre des accords de l'Uruguay Round conclus dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), accords signés par 123 gouvernements à Marrakech, au Maroc, il y a six mois. «Le projet de loi fera du Canada un participant à part entière à l'accord commercial le plus complet de l'histoire», a déclaré M. MacLaren.

DISCOURS

Ce genre de conférence, qui réunit des représentants du monde des affaires, et des gouvernements, constitue un élément important d'un processus qui est, de par sa nature même, symbiotique. Chaque secteur peut et doit contribuer à l'effort général, et porter la balle un peu plus loin. Si je m'exprime ainsi, c'est que j'ai la conviction que nous faisons tous partie de la même équipe, que nous visons tous les mêmes objectifs, à savoir la liberté économique, la croissance durable et la stabilité. Je crois également que nous sommes sérieux lorsque nous parlons de jeter les fondements d'un avenir moins compromis par la lourdeur de la dette à porter, et plus prometteur, dans la mesure où nous cherchons à créer des emplois de qualité pour les Canadiens et les Canadiennes qui sont en train de grandir et qui bientôt occuperont leur place dans le «siècle du Pacifique». Personne n'est plus conscient des enjeux que les membres du Pacific Basin Economic Council - PBEC [Conseil économique du bassin du Pacifique] qui, à titre de membres du secteur privé qui font des affaires dans la région, contribuent de façon inestimable à la vitalité des économies de la région Asie-Pacifique. Le PBEC peut être fier de sa performance. En tant que seule organisation commerciale multilatérale de l'entreprise privée dans le Pacifique, il s'est révélé un champion infatigable du développement du commerce et de la compréhension dans l'ensemble de la région. Depuis sa création en 1967, il a réussi à attirer 17 pays membres, et son assemblée générale annuelle est considérée comme l'une des plus influentes conférences commerciales dans la région, sinon dans le monde. Ce sont là autant d'aspects qui font de ce Conseil un partenaire indispensable de mon gouvernement pour la promotion des politiques de mise en valeur des intérêts canadiens dans les pays en bordure du Pacifique. Vous le savez déjà, l'un des objectifs prioritaires du gouvernement fédéral est d'intensifier la participation du Canada aux activités de commerce et d'investissement dans la région Asie-Pacifique, et nous avons traduit cet engagement en actions concrètes et soutenues. Notre motivation est claire. L'année dernière, le Canada a exporté vers les pays du Pacifique des marchandises d'une valeur de 16,5 milliards de dollars, tandis que nos importations en provenance de cette région s'élevaient à 21,5 milliards de dollars. Nos relations commerciales et financières avec de nombreux pays de la région Asie-Pacifique n'ont cessé de se multiplier, pour notre plus grande satisfaction. Mais nous savons que, dans l'ensemble, le niveau des échanges commerciaux du Canada n'a pas suivi le rythme de croissance d'une région qui, en l'an 2000, représentera 50 p. 100 de la production totale et 40 p. 100 de la consommation mondiale.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à la table ronde Asie-Pacifique, à Ottawa (Ontario), le 25 octobre 1994, 94/64.